

Cotisation au Régime québécois d'assurance parentale

À compter du 1^{er} janvier 2006





À compter du 1^{er} janvier 2006, le **Régime québécois d'assurance parentale** (RQAP) offrira une prestation financière à toutes les travailleuses et tous les travailleurs admissibles qui prendront un congé de maternité, de paternité, d'adoption ou parental.

Ce nouveau régime est administré par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Il remplace et améliore, pour les résidents du Québec, les mesures qui étaient offertes aux parents par le régime d'assurance-emploi et couvre un plus grand nombre de personnes, dont les travailleurs autonomes.

Revenu Québec a la responsabilité de percevoir la cotisation au RQAP. **Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2006, les employés, les employeurs et les travailleurs autonomes devront payer la nouvelle cotisation au RQAP.** En contrepartie, le montant de la cotisation à l'assurance-emploi sera réduit.

La cotisation au RQAP de l'employé et de l'employeur

La nouvelle cotisation au RQAP s'appliquera aux salaires versés à compter du 1^{er} janvier 2006. À titre d'employeur, vous devrez généralement effectuer les retenues à la source pour cette cotisation sur le salaire versé à vos employés. Vous devrez aussi payer une cotisation en tant qu'employeur.

Par conséquent, certains formulaires de Revenu Québec utilisés par les employeurs seront

Note : Dans ce document, le genre masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte.

modifiés. Par exemple, en 2006, une nouvelle case pour le RQAP sera ajoutée au formulaire de paiement des retenues à la source.

De l'information complète sur la cotisation au RQAP, ainsi que sur les taux applicables, sera disponible dans le *Guide de l'employeur* et les documents qui l'accompagnent. De l'information à ce sujet se trouve également dans le site Internet de Revenu Québec.

La cotisation au RQAP du travailleur autonome

Si vous êtes travailleur autonome, vous serez couvert par le RQAP à compter du 1^{er} janvier 2006. Vous aurez à payer une cotisation à compter de l'année d'imposition 2006, lors de la production de votre déclaration de revenus. Cette cotisation sera calculée sur le revenu net de votre entreprise. Si vous devez verser des acomptes provisionnels au cours de l'année 2006, vous devrez aussi verser de tels acomptes pour la cotisation au RQAP.

Pour plus d'information sur la cotisation au RQAP

Visitez le site Internet de Revenu Québec, à l'adresse www.revenu.gouv.qc.ca.

Nous vous invitons à consulter régulièrement ce site afin de prendre connaissance des nouvelles informations qui pourraient y être ajoutées.

Pour plus d'information sur le RQAP

Visitez le site Internet du RQAP, à l'adresse www.rqap.gouv.qc.ca.

Cette publication vous est fournie uniquement à titre d'information. Les renseignements qu'elle contient ne constituent pas une interprétation juridique des dispositions de la *Loi sur l'assurance parentale*, de la *Loi sur les impôts* ni d'aucune autre loi.

Encore plus de bureaux : pour mieux vous servir

Gatineau

170, rue de l'Hôtel-de-Ville, 6^e étage
Gatineau (Québec) J8X 4C2
(819) 770-8504 ou 1 800 567-4692

Jonquière

2154, rue Deschênes
Jonquière (Québec) G7S 2A9
(418) 548-6392 ou 1 800 567-4692

Laval

4, Place-Laval, bureau RC-150
Laval (Québec) H7N 5Y3
(450) 972-3320 ou 1 866 540-2500

Longueuil

Place-Longueuil
825, rue Saint-Laurent Ouest
Longueuil (Québec) J4K 5K5
(450) 928-8820 ou 1 866 490-2500

Montréal

- Complexe Desjardins
C. P. 3000, succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1A4
(514) 873-2600 ou 1 866 440-2500
- Village Olympique, pyramide Est
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 4000
Montréal (Québec) H1T 4C2
(514) 873-2610 ou 1 866 460-2500
- Les Galeries Saint-Laurent
2215, boulevard Marcel-Laurin
Saint-Laurent (Québec) H4R 1K4
(514) 873-6120 ou 1 866 570-2500

Québec

200, rue Dorchester
Québec (Québec) G1K 5Z1
(418) 659-4692 ou 1 800 567-4692

Rimouski

212, avenue Belzile, bureau 250
Rimouski (Québec) G5L 3C3
(418) 727-3702 ou 1 800 567-4692

Rouyn-Noranda

19, rue Perreault Ouest, RC
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6N5
(819) 764-6765 ou 1 800 567-4692

Saint-Jean-sur-Richelieu

855, boulevard Industriel
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 7Y7
(450) 349-1120 ou 1 866 470-2500

Sainte-Foy

3800, rue de Marly
Sainte-Foy (Québec) G1X 4A5
(418) 659-4692 ou 1 800 567-4692

Sept-Îles

391, avenue Brochu, bureau 1.04
Sept-Îles (Québec) G4R 4S7
(418) 968-2211 ou 1 800 567-4692

Sherbrooke

2665, rue King Ouest, 4^e étage
Sherbrooke (Québec) J1L 2H5
(819) 563-3776 ou 1 800 567-4692

Sorel-Tracy

101, rue du Roi
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4N1
(450) 928-8820 ou 1 866 490-2500

Trois-Rivières

225, rue des Forges, bureau 400
Trois-Rivières (Québec) G9A 2G7
(819) 379-5392 ou 1 800 567-4692

SET-2004-08

Si vous êtes à l'extérieur du Canada, veuillez vous adresser au bureau de Sainte-Foy.

Nous vous invitons à visiter notre site : www.revenu.gouv.qc.ca.

This publication is also available in English under the title *Québec Parental Insurance Plan Premiums* (IN-316-V).

Revenu

Québec



IN-316 (2005-08)